



CSAL du 16/07/2024

Le CSAL a été reconvoqué le 16 juillet suite au boycott de certaines organisations syndicales le 12 juillet.

Toutes les organisations syndicales étaient présentes hormis la CGT qui a quitté la séance après avoir lu sa déclaration liminaire.

ORDRE DU JOUR :

1) Approbation des PV des CSAL des :

- 11 janvier 2024

- 25 janvier 2024

2) SIP de demain : déploiement de la nouvelle organisation aux SIP du Quesnoy et de Maubeuge (pour avis)

3) Présentation centre de contact des professionnels de Perpignan (pour information)

4) Questions diverses

**Redéfinition des périmètres de compétences des divisions BIL et immobilier*

1) Approbation des PV des CSAL des 11 janvier 2024 et 25 janvier 2024 :

- CSAL du 11 janvier 2024 :

Votes : UNSA, Solidaires et FO **ABSTENTION**
CFDT **POUR**

Toutes les organisations syndicales hormis la CFDT avaient boycotté ce CSAL qui actait les suppressions d'emploi pour l'année 2024.

- CSAL du 25 janvier 2024 :

Votes : toutes les organisations syndicales ont voté **POUR**

2) SIP de demain : déploiement de la nouvelle organisation aux SIP du Quesnoy et de Maubeuge (pour avis) :

D'après la DRFIP, cette réforme était nécessaire suite aux changements important intervenus ces dernières années :

- Missions accélérées : nouveaux applicatifs, déclaration en ligne, taxe d'habitation...

- Changements organisationnels : arrivée du PAS, THP, redevance audiovisuelle, accueil multicanal, CSP...

D'après la DRFIP, la sectorisation des SIP peut engendrer des difficultés en cas d'absences nombreuses (congrés, maladie...)

Après la mise en place du SIP de demain, tous les agents des SIP seront tenus de participer à l'accueil du public.

La mission comptable doit également être consolidée et la déssectorisation encouragée.

Des réunions de concertation / présentation (**la DRFIP ne semble pas connaître la différence entre les 2 termes**) se sont tenues avec les agents et l'encadrement des SIP.

Des groupes de travail se sont également tenus avec l'encadrement et des agents volontaires.

La nouvelle organisation sera progressivement mise en place à compter de septembre 2024.

Les assistants de prévention sont allés visiter les locaux.

Il n'y aura pas de travaux, peut-être un peu de recâblage informatique.

La DRFIP a la volonté d'harmoniser tous les SIP, comme ce qui s'est fait pour l'accueil, même si les SIP sont de différentes tailles.

La DRFIP s'engage à essayer d'organiser les formations au plus près des agents, au sein des services. Au niveau formation, des binômes seront constitués.

Les formations initiales auront lieu à partir d'octobre/novembre et le perfectionnement début 2025.

En septembre, le « chantier » démarrera pour Valenciennes, Cambrai et Avesnes.

Le CSAL aura lieu début 2025.

5 SIP devront alors encore passer à la nouvelle organisation du SIP de demain : Roubaix, Hazebrouck, Denain, Lille 2 et Armentières.

L'UNSA a voté CONTRE comme toutes les organisations syndicales présentes.

L'UNSA a pris la parole pour dénoncer ces changements dus au déficit d'emplois dans les SIP. La mise en place du SIP de demain va encore détériorer les conditions de travail des collègues qui subissent déjà les suppressions d'emplois depuis de nombreuses années, la surcharge de travail qui va avec et, de plus en plus, l'agressivité des usagers !!

La DGFIP demande de plus en plus de polyvalence aux agents, ce qui occasionne une perte de technicité car on ne peut pas être spécialiste en tout !!!

Les métiers deviennent de moins en moins attrayants et pas qu'en SIP...

Il y a des limites à la polyvalence !!

Pourtant, la DGFIP essaie soi-disant de lutter contre le manque d'attractivité.

Il va falloir se poser les bonnes questions !!

L'UNSA regrette qu'il n'y ait pas eu de bilan de l'organisation actuelle, que le recensement des besoins en formations auprès des chefs de service intervienne aussi tard (d'ici le 31 août) et que les formations soient organisées si tardivement.

3) Présentation centre de contact des professionnels de Perpignan (pour information) :

La DRFIP nord nous indique que :

Le centre de contact des professionnels de Perpignan ouvrira le 1^{er} septembre 2024.

Il sera le 10ème à ouvrir depuis 2021 (2 CC professionnels en 2024).

Il sera prestataire de services pour les départements du Nord et des Alpes Maritimes.

Le mois de septembre sera dédié à la formation des agents affectés après un appel à candidature national.

Il aura 2 activités majeures : l'accueil téléphonique et le traitement de formuels e-contact (16 thématiques).

Les appels seront automatiquement dirigés vers le CC professionnels.

La DRFIP nous indique que « le téléphone ne sonnera plus dans les SIE ».

L'UNSA a interrogé la DRFIP en lui demandant ironiquement si c'était un progrès pour les agents en SIE ? Une demande des agents ?

Encore une fois, s'il n'y avait pas eu de suppressions massives d'emplois dans les SIE ces dernières années, les collègues n'auraient pas besoin d'un CC pros pour répondre au téléphone à leur place !!

Il existera une procédure de « téléphone rouge » qui permettra de contacter l'encadrement du SIE en cas d'urgence.

Hormis cette procédure, il n'y aura pas de contact entre le SIE et le CC professionnels.

Les contacts se feront entre la DRFIP et le CC professionnels lors de points d'étapes.

Concernant le téléphone, il y aura 3 vagues de déploiement de mi-octobre à mi-novembre.

Concernant les formuels, il n'y aura pas de vague de SIE mais les formuels seront progressivement transférés au CC professionnels de début octobre à novembre.

La DRFIP indique que l'ouverture du CC professionnels impliquera des suppressions d'emplois dans les SIE...

L'UNSA dénonce ces futures suppressions d'emplois et remarque que cela prouve bien que les CC pros n'ont pas du tout été mis en place pour soulager les collègues des SIE, mais bien pour « dégager des marges de manœuvres » en matière d'emplois à supprimer !!

La DGFIP a fait le choix aberrant de créer des CC professionnels ou des antennes SIE plutôt que de relocaliser des emplois dans les SIE.

Non seulement c'est un choix plus que discutable mais, en plus, la DGFIP réussit à les implanter très très loin des usagers qui réclament pourtant toujours plus de services publics de proximité...

4) Questions diverses :

- Redéfinition des périmètres de compétences des divisions Budget, Logistique et Informatique d'une part et Immobilier d'autre part :

A partir du 1^{er} septembre, la division Budget va gérer tout le budget de la DRFIP.

Elle passera d'un effectif de 24 à 34 agents.

Le DRFIP a fait part des difficultés budgétaires de la DRFIP Nord avec une annulation de 5 % de la DGF et des abondements sur lesquels comptaient la DRFIP et qui ne seront pas versés. Cette situation est aggravée par le fait qu'il y ait beaucoup de travaux prévus cette année. Certains travaux sont donc repoussés comme ceux qui étaient prévus à Fives.

Jeudi dernier, Bruno Lemaire a annoncé des économies supplémentaires à hauteur de 5 milliards € dans les ministères en 2024 (il faudrait d'ailleurs qu'il pense à changer sa calculette). A la DRFIP Nord, après les économies sur les EDR, les frais de mission, le courrier, l'UNSA se demande à quoi on peut encore s'attendre ???

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

Pour vous abonner à notre lettre de diffusion, envoyez "ok unsa infos" par mail

Contact : [unsa.drifp59@dgfip.finances .gouv.fr](mailto:unsa.drifp59@dgfip.finances.gouv.fr)

blog local : <http://nord.unsadgfip.fr/>

page facebook : UNSA DGFIP Hauts-de-France

Site national : <https://www.unsafirances.org/unsa-dgfip/>



NORD

